

Honorable Monsieur le Président du Sénat,

Honorable députés et sénateurs,

Excellence Mesdames et Messieurs membres du Gouvernement,

Distingués invités

Mesdames et messieurs,

Avant de commencer notre mot, nous remercions d'abord les organisateurs de cette conférence pour m'avoir donné cette occasion de partager avec vous les connaissances et l'expérience que nous avons acquises en travaillant avec les femmes, surtout celles à la base.

La question de la violence sexuelle faite à la femme et la jeune fille, et aussi l'utilisation de violence sexuelle comme une arme de guerre en République Démocratique du Congo sont des thèmes vastes qu'on ne peut pas aborder en 10 minutes. Néanmoins, nous croyons que nous tous, ici présent, avons quand même une compréhension minimum de ces mots.

La violence sexuelle est un sujet qui préoccupe plusieurs femmes dans notre pays, surtout d'une manière particulière les femmes en milieux ruraux. Et nous avons la motivation valable, mesdames et messieurs d'être inquiet. Contrairement à l'homme, le genre féminin est plus en danger dans les milieux où il y a des conflits armés.

Les actes de viols, mesdames et messieurs, peuvent arriver à nous tous, à vous, tout comme à moi, si on se trouve au mauvais endroit, au mauvais moment, c'est-à-dire l'endroit où il y a la guerre. Nous voudrions ici parler surtout des femmes malgré

qu'il y ait de nombreux cas de viols et violences sexuelles commis à l'endroit des hommes que j'ai eu l'occasion de rencontrer.

Cette connaissance de notre vulnérabilité doit nous interpeller à comprendre en profondeur les CAUSES de tels violences. Nous devons nous poser la question : pourquoi les violences sexuelles massives des femmes et jeunes filles se passent à l'Est de notre pays principalement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, et la Province Orientale et pas au Bandundu ou au Bas Congo ?

Les causes majeures qui favorisent les actes des violences sexuelles commises à l'endroit de la femme sont la guerre, les conflits armés et l'insécurité.

Nous voudrions vous rappeler à titre d'exemple, mesdames et messieurs

1. Les viols massifs des femmes Allemandes pendant la deuxième guerre mondiale ;
2. Les guerres du Balkan pendant les années 90 qui a occasionné des viols massifs des femmes croates et serbes ;
3. Dans le nord de l'Ouganda voisin, les femmes continuent à subir des viols depuis les années 80 jusqu'à ce jour.
4. L'histoire de notre pays la République Démocratique du Congo n'est pas mise à l'écart de ces exemples.

Comme vous venez de le constater dans ces exemples, la guerre ou les conflits armés sont le dénominateur commun de viols et violences sexuelles faits aux femmes.

Mesdames et messieurs nous devons faire une réflexion sincère, approfondie et réaliste. C'est en 1998 que le traité de Rome créant la CPI a été conclu. Ce traité qui

reconnait le viol et l'esclavage sexuels comme crime de guerre et crime contre l'humanité n'a été reconnu par la communauté internationale qu'en 2008 par la résolution 1820 de Conseil de Sécurité des Nations Unies. On peut voir combien de temps que la violence sexuelle a pris pour être reconnue comme un crime.

Ce genre de résolutions et les lois des différents pays, existent pour condamner les mauvais actes qui sont déjà commis contre la femme et l'humanité. Mais nous devons mettre beaucoup plus l'accent sur la prévention des conflits pour éviter la création des nouveaux conflits armés et en même temps travailler pour la résolution des conflits existant.

Cette stratégie nous permettra de réduire l'impact négatif de l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre qui détruit la cellule de base sociale qu'est la famille, et par conséquent toute la communauté. En même temps nous croyons que la violence sexuelle est plutôt une arme utilisée pour la destruction de l'être humain et surtout la femme.

Mesdames et messieurs détruire la femme c'est détruire l'avenir d'une nation.

Pouvez-vous penser comment la procréation peut-elle continuer dans certains coins de notre pays sans la femme ? Parce que ses organes de reproduction ont été détruits par la violence sexuelle qui continue à prendre de l'ampleur. Cela doit nous interpeller tous.

Nombre de personnes parlent de la justice, disent que justice soit faites. Oui, c'est notre souhait à tous et d'ailleurs c'est plus qu'un souhait, car nous voudrions voir la justice être faite parfaitement.

Autrement, nous devons faire une marche arrière et nous poser la question de savoir combien de femmes peuvent identifier les hommes armés qui les ont violées ? Et où se cachent-ils ? A cette question, il est difficile de trouver une réponse.

La vraie justice que l'on peut rendre à la femme en général et à celle victime de la violence sexuelle en particulier est d'arrêter les situations qui favorisent l'existence d'actes de violence sexuelle. Arrêter la guerre et ramener la paix est la stabilité durable. Graduellement les viols massifs cesseront malgré l'insécurité qui caractérise généralement les zones post conflit d'une nation. C'est cela la demande principale de la femme. En des mots simples, Nous dirons : « la paix et la stabilité durable ».

Les femmes victimes des violences sexuelles font face à d'énormes défis comme

- le traumatisme
- la discrimination et la stigmatisation
- le rejet d'elles mêmes, de leur propre famille et de leurs communautés
- les blessures physiques permanentes et psychologiques
- les maladies incurables ou chroniques et l'isolation

Ces défis demandent l'implication de tout le monde : qu'il s'agisse des victimes, des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Tout le monde a un rôle à jouer.

Nous saisissons cette occasion pour présenter aux honorables députés les propositions suivantes :

1. Faire le suivi de la mise en œuvre des lois promulguées sur les violences faites à la femme ;

2. Proposer des projets de lois qui devront régler les questions des hommes qui portent les armes contrairement aux dispositions constitutionnelles et autres lois de la République.

Enfin, nous demanderons aux membres de l'Action Mondiale des Parlementaires de faire un plaidoyer en faveur de l'instauration de la paix et de la stabilité durable dans la Région des Grands Lacs en général et dans notre pays en particulier. Comme vous le saviez les problèmes de l'Est ont eu de l'ampleur en 1994 à cause du génocide au Rwanda et pour les résoudre, nous avons besoin d'une action globale.

Honorable Monsieur le Président du Sénat,

Honorable députés et sénateurs,

Excellence Messieurs les ministres,

Distingués invités

Mesdames et Messieurs,

La paix et la stabilité sont les conditions préalables pour avoir un environnement sain permettant l'impulsion du développement. Alors les femmes devraient s'engager à être partie prenante à toute initiative de paix ayant pour objet la résolution des conflits armés ou non armés.

C'est notre souhait que cette conférence nous permette de faire une symbiose entre les pratiques idéales et les pratiques réalistes en ce qui concerne les violences sexuelles.

Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions pour votre aimable attention.